

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11542**

Intitulé

Expert(e) en ingénierie des systèmes et réseaux

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Groupe ESIEA - IN'TECH INFO

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'expert(e) en systèmes et réseaux conçoit, réalise ou améliore l'infrastructure informatique d'une entreprise en mettant en œuvre les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Il(elle) exerce son activité dans le respect de méthodes d'ingénierie des systèmes et réseaux, qui permettent d'industrialiser la production et la maintenance des infrastructures informatiques. Le plus souvent, il(elle) travaille en équipe projet, et doit par conséquent maîtriser les méthodes du travail en mode projet. Son niveau d'autonomie et de responsabilité est fortement lié à la taille du projet.

Les activités de l'expert(e) en systèmes et réseaux couvrent la totalité du cycle de vie du système d'information, à savoir:

Satisfaire les besoins client

Concevoir des infrastructures systèmes et réseaux

Intégrer et déployer une solution technique

Assister et former les utilisateurs

Administrer et gérer la sécurité

Par ailleurs il(elle) doit aussi assurer des activités transversales:

Gérer un projet

Plus rarement il(elle) est appelé à participer à des appels d'offre où il(elle) intervient dans la phase d'avant-vente.

L'ensemble des éléments de compétences acquis s'organise autour des ces 6 pôles d'activités.

Le titulaire est capable de :

- Identifier les opportunités de création de valeur en validant les hypothèses fonctionnelles et en respectant les paramètres définis par le client
- Préparer, piloter et finaliser une réunion de lancement lors de laquelle les objectifs fonctionnels et l'organisation du projet seront validés par le client
- Identifier les besoins fonctionnels et y répondre par des solutions techniques qui satisfont à l'ensemble du périmètre
- Rédiger un document de spécifications fonctionnelles qui prenne en compte l'ensemble du périmètre du projet
- Réaliser des maquettes techniques permettant de valider les hypothèses émises dans la construction d'un projet
- Analyser et sélectionner une solution, technologie, service et/ou outil dans le respect des critères définis dans l'expression de besoins ou cahier des charges
- Chiffrer les gains apportés par une implémentation en prenant en compte les dépenses d'exploitation et d'investissement
- Concevoir ou modéliser une solution en termes de flux, de packages, de données, de séquence, de cas d'utilisation avec des outils professionnels
- Formaliser et rédiger un document de spécifications techniques comprenant l'architecture cible, les différentes briques de la solution et les interactions entre elles
- Analyser, investiguer, résoudre et recenser les problèmes techniques rencontrés par les utilisateurs d'un service
- Configurer et utiliser des outils de gestion de tickets d'incidents, afin d'avoir une traçabilité sur les incidents, leur taux de résolution ainsi qu'un historique de ceux-ci
- Identifier, organiser, planifier et relier entre elles les tâches d'un projet afin de les organiser dans un outil de planification de projet qui sera utilisé pour le suivi

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'expert(e) en ingénierie des systèmes et réseaux travaille principalement dans les entreprises du secteur des systèmes et réseaux (branche SYNTEC Informatique), c'est à dire des SSII, des grands groupes ou des intégrateurs.

On lui confie la responsabilité fonctionnelle et/ou technique d'une partie du projet, voire de sa totalité ; cette responsabilité évolue généralement dans l'une des directions suivantes:

l'expertise, qui le(la) conduit à occuper un poste d'architecte systèmes et réseaux ;

le management, qui conduit à la responsabilité complète du projet en tant que chef(fe) de projet

le conseil, qui conduit à accompagner le(la) client(e) en tant que consultant(e) fonctionnel(le) ou technique (soit côté maîtrise d'ouvrage, soit côté maîtrise d'œuvre)

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1801 : Administration de systèmes d'information

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Chacune des compétences attestées ci-dessus est évaluée au travers :

- de la réalisation de projets de dimension significative.
 - d'études de cas inspirées par des situations réelles,
 - de situations de travail rencontrées dans les entreprises,
- Elles font référence aux blocs de compétences suivants :

Satisfaire les besoins client

Concevoir des infrastructures systèmes et réseaux

Intégrer et déployer une solution technique

Assister et former les utilisateurs

Administrer et gérer la sécurité

L'ensemble des « blocs de compétences » obtenus, ci dessous, représentent l'ensemble de la certification professionnelle enregistrée au RNCP.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 11542 - Satisfaire les besoins du client</p>	<p>Descriptif : Prendre la parole en comité restreint et communiquer Identifier les opportunités de création de valeur Décider en fonction de paramètres définis par le client Organiser une réunion Piloter une réunion Conduire une interview, avec reformulation des questions et/ou réponses Analyser une solution existante et identifier ses axes d'amélioration Comprendre les besoins fonctionnels utilisateurs Traduire des besoins fonctionnels en besoins techniques Rédiger une documentation de type expression de besoin, cahier des charges ou spécifications fonctionnelles avec le formalisme nécessaire Réaliser des maquettes d'interfaces, ou des schémas d'architectures avec les outils professionnels Mettre en œuvre un prototype simple pour démontrer la faisabilité technique de la solution</p> <p>Modalités d'évaluation : Ces compétences sont évaluées en centre de formation dans le cadre de mise en situation</p> <p>Attestation : Un certificat partiel des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 11542 - Concevoir des infrastructures systèmes et réseau</p>	<p>Descriptif : Analyser et sélectionner une solution, technologie, service et/ou outil dans le respect des critères définis dans l'expression de besoins ou cahier des charges Chiffrer les gains apportés par une implémentation en prenant en compte les dépenses d'exploitation et d'investissement. Prendre en compte les gains non quantifiables dans le choix d'une solution Prendre la parole en comité restreint et communiquer Concevoir ou modéliser une solution en termes de flux, de packages, de données, de séquence, de cas d'utilisation avec des outils professionnels Argumenter le choix d'une configuration ou implémentation Formaliser et rédiger un document de spécifications techniques comprenant l'architecture cible, les différentes briques de la solution et les interactions entre elles Négocier des délais, des prix, les choix de briques logicielles et d'implémentation</p> <p>Modalités d'évaluation : Ces compétences sont évaluées en centre de formation dans le cadre de mise en situation</p> <p>Attestation : Un certificat partiel des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences.</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 11542 - Intégrer et déployer une solution technique</p>	<p>Descriptif : Intégrer des briques logicielles dans un ensemble cohérent Développer des scripts d'automatisation de configuration Définir les lignes directrices de la phase de test pouvant rassurer le client sur le bon fonctionnement de la solution Sélectionner les tests et les scénariser de façon pertinente Rédiger un plan de test Maîtriser le fonctionnement de la solution testée Installer et configurer la solution</p> <p>Modalités d'évaluation : Ces compétences sont évaluées en centre de formation dans le cadre de mise en situation</p> <p>Attestation : Un certificat partiel des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 11542 - Assister et former les utilisateurs</p>	<p>Descriptif : Adapter le discours et le contenu de la formation à la cible Rédiger un manuel d'utilisation et un support de formation Analyser et investiguer des problèmes techniques rencontrés par les utilisateurs du service Configurer et utiliser des outils de gestion de tickets d'incidents, afin d'avoir une traçabilité sur les incidents, leur taux de résolution ainsi qu'un historique de ceux-ci. Avoir une aisance en communication écrite et orale</p> <p>Modalités d'évaluation : Ces compétences sont évaluées en centre de formation dans le cadre de mise en situation</p> <p>Attestation : Un certificat partiel des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences.</p>
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 11542 - Gérer un projet</p>	<p>Descriptif : Communiquer de manière aisée à l'écrit comme à l'oral Réaliser une interview Rédiger un document contractuel Analyser et synthétiser l'information Maîtriser l'utilisation d'un outil de gestion de projet Planifier en sachant tenir compte des contraintes et liaisons entre les tâches Réaliser un budget Gérer les relations humaines Réaliser un tableau de bord ou planning Communiquer de manière aisée à l'écrit comme à l'oral Analyser et synthétiser l'information Synthétiser l'information fonctionnelle et organisationnelle du projet Avoir une aisance en communication écrite et orale</p> <p>Modalités d'évaluation : Ces compétences sont évaluées en centre de formation dans le cadre de mise en situation</p> <p>Attestation : Un certificat partiel des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 11542 - Administrer et gérer la sécurité</p>	<p>Descriptif : Exploiter l'infrastructure et ou système d'information de l'entreprise Réaliser des scripts d'automatisation de l'exploitation de l'infrastructure Mettre en œuvre les technologies de sauvegarde et de haute disponibilité S'organiser pour mettre en place une activité de veille technologique Sélectionner des indicateurs pertinents de performance et de qualité du service Mettre en place un tableau de suivi des performances et de la qualité à travers les indicateurs Maintenir la qualité du service en utilisant les outils adéquats Tester et éprouver le réseau et/ou le système d'informations afin de déterminer ses vulnérabilités Réaliser des tests d'intrusion dans un réseau et/ou systèmes d'informations Synthétiser les conclusions d'un audit dans un rapport écrit. Garantir la sécurité d'un réseau et ou d'un système d'information à travers la mise en œuvre de solution de sécurité en conformité avec une politique de sécurité Sensibiliser et former les personnels aux normes de sécurité et aux bonnes pratiques en matière de sécurité.</p> <p>Modalités d'évaluation : Ces compétences sont évaluées en centre de formation dans le cadre de mise en situation</p> <p>Attestation : Un certificat partiel des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences.</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<ul style="list-style-type: none"> - le directeur d'IN'TECH INFO - le responsable des études - le responsable au sein d'IN'TECH INFO de la filière Systèmes et Réseaux. - 2 professionnels extérieurs à l'école (un employeur, un salarié)
En contrat d'apprentissage	X	<ul style="list-style-type: none"> - le directeur d'IN'TECH INFO - le responsable des études - le responsable au sein d'IN'TECH INFO de la filière Systèmes et Réseaux. - 2 professionnels extérieurs à l'école (un employeur, un salarié)
Après un parcours de formation continue	X	<ul style="list-style-type: none"> - le directeur d'IN'TECH INFO - le responsable des études - le responsable au sein d'IN'TECH INFO de la filière Systèmes et Réseaux. - 2 professionnels extérieurs à l'école (un employeur, un salarié)

En contrat de professionnalisation	X		- le directeur d'IN'TECH INFO - le responsable des études - le responsable au sein d'IN'TECH INFO de la filière Systèmes et Réseaux. - 2 professionnels extérieurs à l'école (un employeur, un salarié)
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X		* une personne exerçant des responsabilités dans le domaine des ressources humaines d'une entreprise du secteur informatique (DRH, Directeur du recrutement d'une SSII ou d'un intégrateur de solutions techniques) * une personne exerçant des responsabilités opérationnelles directement liées à l'informatique : Directeur des Systèmes d'Information ou Directeur de la production dans une entreprise utilisatrice, Directeur technique dans une SSII ou un chez un intégrateur * deux salariés en activité exerçant l'un des métiers majeurs accessibles après la certification : Ingénieur système et réseaux, chef de projets, consultant, etc. * le directeur d'IN'TECH INFO * le responsable au sein d'IN'TECH INFO de la filière Systèmes et Réseaux.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 décembre 2010 publié au Journal Officiel du 22 décembre 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé Expert en ingénierie des systèmes et réseaux avec effet au 22 décembre 2010, jusqu'au 22 décembre 2015.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 25 février 2016 publié au Journal Officiel du 17 mars 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert(e) en ingénierie des systèmes et réseaux" avec effet au 22 décembre 2015, jusqu'au 17 mars 2021.

Pour plus d'informations

Statistiques :

15 titulaires de la certification par an en moyenne

Autres sources d'information :

contact@intechinfo.fr

<http://www.intechinfo.fr>

<http://groupe.esiea.fr>

IN'TECH INFO

Lieu(x) de certification :

Groupe ESIEA - IN'TECH INFO : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

Groupe ESIEA-IN'TECH INFO

72 avenue Maurice Thorez

94200 Ivry sur Seine

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- Groupe ESIEA-IN'TECH INFO - 72 avenue Maurice Thorez - 94200 Ivry sur Seine

- AFIP Formations - 11, rue du 1er Mars 1943 - BP 71062 - 69613 Villeurbanne

- C2RT enseignement supérieur - IN'TECH sud ouest - 156 avenue Jean Jaurès - 47000 Agen
- C2RT enseignement supérieur (C2RT ES) - IN'TECH sud ouest - 1 avenue de la gare - 40100 Dax

Historique de la certification :